

## Commune D'ORVAULT

<b>DEPARTEMENT</b> Loire-Atlantique
<b>ARRONDISSEMENT</b> NANTES
<b>CANTON</b> SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
4 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril , le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-sept février sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

### **Etaient présents :**

Mme Valérie DREYFUS, membre élu  
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu  
M. Sébastien ARROUËT, membre élu  
Mme Maryse PIVAUT, membre élu  
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé  
Mme Solange RENAUD, membre nommé  
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé  
M. Gilles PECOT, membre nommé

### **Absents excusés :**

Mme Linda PAYET, membre élu  
M. Alain RICHARD, membre nommé.

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Bernard COURAUD, Directeur général adjoint délégué à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

## **04.Compte de gestion 2022 du CCAS**

### **Exposé**

Le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le Trésorier du CCAS pour le budget principal présente les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement :	Résultat de l'exercice 2022	Transfert ou intégration de résultats par opération	Résultat de l'exercice 2022

		exercice 2022		non budgétaire	
Investissement	6 516,86		363,23		6 880,09
Fonctionnement	56 415,78		118 837,68		175 253,46
<b>Total</b>	<b>62 932,64</b>		<b>119 200,91</b>		<b>182 133,55</b>

Les résultats du compte de gestion pour l'exercice 2022, n'appellent ni observation, ni réserve et sont identiques à ceux du compte administratif du budget principal du CCAS.

### **Décision**

Les membres du conseil d'administration du CCAS décident :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2022 pour le budget principal du CCAS, faisant apparaître un excédent global de clôture de 182 133,55 €.

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en  
Préfecture le : **07 AVR. 2023**

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 5 avril 2023

**Le secrétaire de séance**



**Bernard COURAUD**



**La Vice-Présidente du CCAS**



**Valérie DREYFUS**